

## Conseil municipal du 22 février 2021

Résolution municipale présentée par Pierre JAKUBOWICZ

### **Mettre fin aux graves dysfonctionnements de Streeteo**

Constatant l'échec de la délégation de service public confiée à Streeteo, notamment dans la gestion du contentieux des forfaits post-stationnement, il est proposé au Conseil municipal de mettre fin aux nombreux dysfonctionnements qui pénalisent les habitants et usagers de notre ville.

Toutes les hypothèses doivent être envisagées afin de remettre la justice, la transparence et la confiance au cœur de la politique municipale de stationnement. Ainsi, il est proposé que la Ville de Strasbourg engage des négociations avec le délégataire afin de revoir le fonctionnement de Streeteo, réformer la gestion du contentieux et assurer la lisibilité des procédures. Si les négociations échouent, le Conseil municipal pourra en tirer toutes les conséquences, y compris reconsidérer le contrat de DSP lui-même.

Il nous faut rappeler le cadre et les objectifs de la politique du stationnement payant à Strasbourg et mettre les outils en adéquation avec eux car il est de notre responsabilité collective de garantir l'efficacité du service public et la primauté de l'intérêt général.

**Pierre JAKUBOWICZ**  
Conseiller municipal de Strasbourg